

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le jeudi 12 février 2026

PROTOXYDE D'AZOTE :

BELFORT ALERTE SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT



Par Tony Kneip, adjoint au maire en charge de la sécurité et du devoir de mémoire

La Ville de Belfort et la police municipale mettent en garde contre les dangers liés à la consommation de protoxyde d'azote ou « gaz hilarant » pour préserver la santé des jeunes.

Un usage détourné aux conséquences graves

Le protoxyde d'azote, autrement appelé « gaz hilarant », est un gaz employé dans l'industrie, notamment alimentaire. Détourné de son usage d'origine pour être consommé à des fins récréatives, il peut avoir des conséquences parfois graves sur la santé, mettant en danger les consommateurs.

Un enjeu de santé publique

Conscient de ce problème de santé publique, le maire de Belfort a pris un arrêté interdisant sa consommation sur la voie publique. La Ville de Belfort a également lancé une campagne de communication alertant sur les dangers du protoxyde d'azote, dans l'attente d'une législation nationale.

> [Télécharger l'arrêté N°25-1912 en date du 15/09/2025](#)

CONTACT

Tony KNEIP
adjoint au maire
chargé de la sécurité et
du devoir de mémoire
03 84 54 26 09

Un impact environnemental et financier important

Les bonbonnes de gaz, qu'elles soient jetées à la poubelle ou abandonnées sur la voie publique, constituent des déchets dangereux et coûteux pour la collectivité. Mal triés, ils peuvent entraîner des dégâts importants dans l'incinérateur à déchets, en provoquant une explosion mettant en péril la santé des employés.

En 2025, la Ville de Belfort a collecté 40 m³ de cartouches, soit environ 1 500 flacons de toute taille. Le coût du traitement de ces déchets représente 35 000 € par an pour le Grand Belfort. Un montant qui n'inclut pas les frais de ramassage sur la voie publique.

